



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E92242 VALABLE JUSQU'AU 07/07/2026

ÉDITÉ LE 15/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/11/1989

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/12/2024

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : 352 332 837 00033

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2102646

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244001/001 629392/1

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244001/001 629392/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : ATELIER PARIS MENUISERIE

10 RUE DE PENTHIEVRE
75008 PARIS

Téléphone : 01 45 26 00 50

Fax :

Portable : 06 33 36 51 43

Responsabilité légale :

MFB (917 460 701) / HOLDING JAD (915 166 920) / FLAGEUL-BERTHELOT
MATHIEU PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : admin@ateliers-pm.com

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 616 326

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323 PROB	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	11	08/07/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.